



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا
Association for the Development of Education in Africa
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África

**Triennale de l'éducation et formation en Afrique
(Ouagadougou, Burkina Faso, 12-17 février 2012)**

**Promouvoir les connaissances, compétences
et qualifications critiques pour le développement
durable de l'Afrique : Comment concevoir et
édifier une réponse efficace des systèmes
d'éducation
et de formation**

Sous-thème 1

**Socle commun de compétences
pour un apprentissage tout au
long de la vie et le
développement durable en
Afrique**

**Le statut de la mise en œuvre du BEAP : la réponse à l'Appel
à l'action de Kigali
– Etudes de cas de 3 pays**

UNESCO-BREDA

Equipe de coordination

*Ann Therese NDONG-JATTA, directrice, UNESCO-BREDA
Hassana ALIDOU, chef de la section BHL, UNESCO-BREDA
Saidou Sireh JALLOW, consultant UNESCO-BREDA
Fatoumata MAREGA, spécialiste de programme*

ABREGE

**Document de travail
en cours d'élaboration
NE PAS DIFFUSER**

Document 1.3.08

1. ABREGE

1. Au cours des deux dernières décennies, les mécanismes de partenariats mondiaux, à l'instar de l'EPT et l'IMOA, ont énormément contribué à la scolarisation de millions d'enfants dans le monde. En dépit de la réussite considérable de nombreux pays africains vers la réalisation des objectifs de l'EPT, il convient de noter que des millions d'enfants sont toujours exclus du système formel de l'éducation. De plus, parmi ceux qui sont scolarisés, certains abandonneront, d'autres redoubleront et beaucoup achèveront les six d'enseignement primaire sans avoir acquis les compétences de base leur permettant de continuer leurs études ou d'entrer dans le monde du travail (voir RMS, 2009; 2010; 2011).

2. Les préoccupations ayant trait à la qualité et à l'utilité insuffisantes de l'enseignement dispensé et aux questions récurrentes de l'accès, de l'égalité et de l'inclusivité des systèmes éducatifs, exprimées lors des différentes consultations internationales et régionales sur l'éducation, ont débouché sur la déclaration de l'atelier régional de haut niveau sur l'extension de la durée de l'éducation de base en Afrique qui s'est déroulé en 2007 à Kigali au Rwanda, appelé « L'appel à l'action de Kigali ». Dans l'Appel à l'action, un cadre (BEAP) a été élaboré pour guider les pays africains en vue d'entreprendre des réformes globales de l'éducation de base, de créer un lien organique entre l'éducation de base et l'éducation postérieure à l'éducation de base et de créer un espace permettant aux divers partenaires de contribuer aux réformes. Le BEAP est avant tout un instrument de mise en œuvre l'Appel de l'action de Kigali.

3. Avant et depuis Kigali, certains pays africains ont adopté des réformes du système de l'éducation de base de type BEAP en utilisant les différentes priorités énoncées, notamment l'accès, l'égalité, la qualité, le curriculum et la formation des enseignants. Un nombre croissant de pays ont exprimé leur désir d'entreprendre des réformes de leur système d'éducation de base, mais sont incapables de le faire en raison d'un certain nombre de défis, parmi lesquels les contraintes financières et de capacités ainsi qu'une compréhension insuffisante de l'opérationnalisation du BEAP sur le terrain.

4. Pour ces raisons, l'UNESCO a commandité la préparation d'études de cas sur la mise en œuvre du BEAP qui seront partagées lors de la triennale de l'ADEA. Ces études de cas présentent les expériences de trois (3) pays qui ont adopté le BEAP ou qui sont sur le point de l'opérationnaliser. Bien qu'il soit encore trop tôt pour espérer un impact des réformes de type BEAP, il existe des expériences en matière de réforme des systèmes de l'éducation de base qu'il pourrait être utile de partager avec d'autres pays envisageant d'entreprendre ce genre de réformes.

5. La synthèse de l'expérience BEAP des pays faisant l'objet des études de cas se trouve dans la section 5 de ce document qui est précédé d'une présentation des principales caractéristiques du BEAP et de sa relation à l'Appel à l'action de Kigali (Section 4). Les leçons apprises et les messages clés émanant des études de cas sont présentés dans la section 6.